

SAINT-CYPRIEN
de Napierville



AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS PUBLIC est donné que lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 9 juillet 2024 à 20h00, le conseil a adopté le projet de règlement no. 570 - Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

L'intention contenue dans ce projet est de se doter d'un règlement relatif aux PIIA qui serait applicable sur l'ensemble du territoire de la Municipalité dans le but d'assurer une harmonisation des projets d'implantation et de construction avec leur milieu d'accueil.

UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION AURA LIEU LE MARDI 13 AOÛT 2024 À COMPTER DE 20H00 DANS LA SALLE DU CONSEIL À L'HÔTEL DE VILLE SITUÉ AU 121, RANG CYR À SAINT-CYRPIEN-DE-NAPIERVILLE.

Le projet de règlement no. 570 peut être consulté sur le site internet de la Municipalité au : <https://www.st-cypriendenapierville.com/fr/municipalite/reglements-municipaux/>.

Donné à Saint-Cyprien-de-Napierville, ce 15^e jour de juin 2024.

Je, soussignée, directrice générale & greffière-trésorière, certifie par la présente sous mon serment d'office, avoir affiché l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Municipalité ainsi que sur sa page Facebook en conformité avec le règlement relatif aux avis publics entre 15 heures et 17 heures ce 15^e jour de juin 2024.

Nancy Corriveau

Directrice générale & greffière-trésorière

Hôtel de ville

121, Rang Cyr, Saint-Cyprien-de-Napierville, Québec J0J 1L0

Tél. : 450-245-3658 Fax :450-987-0165

Info@st-cypriendenapierville.com